

DECOUVERTES
SUR LES
SECTES
ET RELIGIONS

Trimestriel n° 87

1^{er} octobre 2010

PAF du numéro : 2,50 €
Abonnement papier : 10 €
Abonnement Internet : 3 €.

Editeur : GEMMPI
BP 30095
13192 Marseille Cedex 20.

Tel. 04 91 08 72 22.
gemppi@wanadoo.fr
www.gemppi.org

Impression : Cité des
associations de Marseille.
Commission paritaire : 73373

Directeur de publication :
Didier Pachoud.

Reproduction interdite
Les informations et articles de
presse repris dans cette
publication n'engagent que leurs
auteurs.

G.E.M.P.P.I.

Groupe d'Etude des
Mouvements de Pensée en
vue de la Protection de
l'Individu

FÈCRIS

LA MACROBIOTIQUE

Merveilles et perles de sagesse de mouvements
spirituels et des « sciences » holistiques - (P 2)

BOUDDHISME, LIEN MAITRE DISCIPLE : UN MALENTENDU ORIENT OCCIDENT (P 6)

Revue de presse

Le Dinh Robert (P 13)

Légionnaires du Christ (P 14)

Loi sur l'abus de faiblesse : bilan (P 14)

Miviludes – Mission interministérielle (P 15)

Santé et dérives sectaires (P 15)

Satanisme (P 16)

Scientologie – Narconon (P 17)

Sondage : 25% des Français contactés par une
Secte (P 18)

VACMA (P 18)

Bibliographie (P 19)

L'AMORC démasqué - Pierre S. Freeman

UNE SECTE APPELÉE LES BÉATITUDES
Olivier Demarle

Les ravages des faux souvenirs
ou la mémoire manipulée, Brigitte Axelrad

Le livre noir de la Scientologie - Jean-Paul Dubreuil



La Macrobiotique

Dans la série : Merveilles et perles de sagesse des mouvements spirituels et des « sciences » holistiques

A notre connaissance, le zen-macrobiotique n'a pas été mentionné dans la liste des sectes du rapport parlementaire de 1995 « Les sectes en France », ce qui cependant ne garantit rien et aussi parce que le dit rapport commence à dater sérieusement et qu'il n'a jamais eu la prétention d'être exhaustif.

Georges Oshawa, le fondateur de la macrobiotique a élaboré à partir des années 30, au travers de nombreux livres, une doctrine consistant à sauver le monde et les individus grâce à un régime alimentaire basé principalement sur des principes occultes, des superstitions, le plus souvent liées aux croyances et religions d'extrême orient (ce qui n'a rien de péjoratif au point de vue des croyances, toutes ont cependant quelque chose d'irrationnel) et une pincée de références bibliques propres à appâter les judéo-chrétiens occidentaux. Oshawa, auteur notamment de « Le Zen Macrobiotique ou l'art du rajeunissement et de la longévité » (Vrin 1980) présente la macrobiotique comme une panacée, paradoxalement, lui même n'a pas vécu plus longtemps que la moyenne de ses contemporains (74 ans)

Le profil fréquemment rencontré chez les sympathisants et adeptes de cette espèce de religion diététique, est de type new age (une idéologie et un mode de vie reposant sur sorte de toile de fond syncrétique à forte teneur bouddhiste, hindouiste, gnostique et néo païenne). Le new age permet plusieurs appartenances religieuses, généralement païennes ou extrême orientales, et parfois l'appartenance à une secte. Ceci implique que dans ces milieux il est recommandé d'être vigilant vis-à-vis des personnes que l'on rencontre, y compris celles qui semblent être les plus sympathiques du monde, sans toutefois généraliser.

Concernant la macrobiotique, Oshawa et certains de ses adeptes transis nous annoncent des guérisons miraculeuses et le salut du monde en mangeant du riz et quelques autres graines

Si certains ont une interprétation modérée de cette doctrine diététique spirituelle, qui s'avère dans ce cas anodine et sans danger et peu importe les billevesées superstitieuses qu'elle porte, chacun ayant droit à sa part d'irrationnel, d'autres, croyant aveuglément les articles de foi que l'on peut trouver dans les livres du maître, pourraient se mettre dans des situations à risque notamment dans la mesure où leur état de santé ne pourrait supporter certaines carences ou absences suite aux espoirs de guérison démesurés suscités par le discours d'Oshawa et son dénigrement de la médecine. D'autre part nous ne savons pas quel effet peut avoir sur une personne fragile psychologiquement l'affirmation d'Oshawa consistant à dire que la maladie est le signe d'une punition divine et que la personne malade est entièrement coupable et responsable de son état (*C'est nous qui ajoutons quelques réflexions en italiques et dans une police de caractères différente de l'ensemble du texte ou en **gras** sans italiques*)

Quelques exemples de dogmes anti médicaux et superstitieux tirés d'un ouvrage de Georges Oshawa : « Le Livre de la vie Macrobiotique » , éditions J. Vrin 1985

(Les chiffres entre parenthèses, ou précédés de la lettre « P » indiquent les pages de référence du livre indiqué ci-dessus)

Si Oshawa affirme qu'en Macrobiotique on peut se permettre des écarts (P96), les vérités qu'il assène tout au long de ses ouvrages, n'incitent pas au laisser-aller. C'est peut-être aussi pour justifier certaines libertés pas toujours en harmonie avec son enseignement que le maître se permettait, sachant que ses fidèles étaient invités à l'imiter.

P18 « Je donne des consultations à beaucoup de gens. Quand ils écoutent mes expériences, et pourvu qu'ils m'imitent, ils échappent sans faute à leurs difficultés... »

Les malades méritent bien leurs souffrances

P103 « ...la Macrobiotique n'est pas une prétendue méthode curative ! La Macrobiotique est celle qui donne le bonheur ! Elle n'est pas un médicament, mais une voie vers Dieu... ceux qui tombent malades sont les personnes qui ont un crime grave dans leur karma, et la maladie est la punition de Dieu... Dans le cas des enfants, ce sont les parents qui seront punis. Il n'y a pas de souffrances aussi pénibles et aussi tristes que celles des parents qui soignent leurs enfants malades. »

Divination, évidemment c'est la femme qui est en coupable de tout

P18 « ...j'ai posé la question à une dame...N'avez-vous jamais été séparée de votre mari ?...Oui, je suis séparée de mon mari depuis près de 30 ans...Cette personne a mangé les nourritures choisies qui causent la séparation. Puisqu'elle a aimé les nourritures yin come le sucre, les fruits, elle est devenue frileuse, frigide...elle a été abandonnée par son mari » ...

P20 « La vie d'un homme est décidée par son alimentation. La chance ou la malchance, le bonheur, le malheur...la bêtise ou la sagesse, la beauté ou la laideur... »

Jugement à la gueule du client, voilà qui rappelle de sombres souvenirs

P31 « le meilleur moyen d'examiner la personnalité du futur mari... la méthode physiognomonique... l'oreille...baromètre...du destin de vie...celui qui n'a pas de lobes et surtout qui a les oreilles pointues...a quelques graves anomalies physiques ainsi que psychologiques.... »

P32 « La femme...les cheveux rouges ou frisés sont à refuser. Ce sont le symbole du malheur... »

P60 « Le bébé idéal... doit être rouge et petit. Le bébé grand et blanc est gâché et le bébé bleu est un déchet...Quand on ne voit pas macrobiotiquement l'on ne peut avoir que de tels bébé du malheur... »

P54 « Si la mère mange habituellement plus de légumes que de céréales...de la viande fréquemment, elle aura un bébé aux oreilles de renard, pointues, petites, dont surtout les lobes sont très petits... les oreilles du malheur ... les enfants qui ont des oreilles pareilles mèneront une vie malheureuse sans jamais devenir de grands hommes et quelquefois, ils deviennent des hors-la-loi ...(...on peut changer de destin avec la Macrobiotique)...Les oreilles idéales sont grandes...les enfants qui ont de telles oreilles deviennent sans faute des grands hommes...seront aimés et respectés... Il est préférable que le bébé ait les cheveux clairs à la naissance. Par contre les cheveux trop foncés ou trop durs ne sont pas bons »
(Merci, pour les Africains)

P34 « Même quant au mariage consanguin, il n'y a pas de problème... »

P36 « Pour faire développer cette usine du bonheur...l'homme doit avant tout guider la femme du point de vue des idées... »

P45 « La maladie est une punition qu'on invite soi-même après avoir abusé ou trompé la pratique de la loi macrobiotique... Il n'y a pas d'autre moyen de donner la lumière et le bonheur à la famille qu'avec la Macrobiotique... »

P50 « ...il y a beaucoup de personnes qui deviennent malades ou criminelles en mangeant en abondance des nourritures appétissantes, nutritives et luxueuses »

P86 « Tous les malheureux sont des criminels. Les malades ainsi que les ignorants, sont des criminels qui ont violé la loi de la grande nature.

P52 « l'utilisation d'appareils ou de matières anti-conceptionnelles apportent toujours des résultats tragiques. C'est par ce résultat que la plupart des douces jeunes filles auront des moustaches... »

P61 « Lorsqu'on ne pratique pas la Macrobiotique, l'enfant risque toujours d'attraper des maladies inattendues... C'est la Macrobiotique qui nous donne la sécurité, même quand des épidémies, quelle qu'en soit la sorte, menacent le monde....car la Macrobiotique prévient les maladies... »

P61 « ...la théorie de l'hérédité n'est qu'une théorie et ce n'est pas une vérité solide, ni un principe stable. Ce ne sont encore que des hypothèses ou des suppositions...dont le même exemple se voit dans *l'évolutionnisme* »

P62 « ...cet *évolutionnisme* et la *théorie de l'hérédité* pourront être enterrés bientôt...Il est dangereux d'argumenter sur votre vie et sur votre santé avec de telles théories comme base...stérilisation des gens malades incurables... On veut faire une loi qui fasse cesser d'exister des malades mentaux épileptiques puisque la médecine moderne ignore la nourriture (l'origine de la vie), qui ne recherche que la maladie symptomatique, ne peut pas les guérir. Crime atroce dû à l'ignorance, honteux et cruel !...La théorie de l'hérédité dit qu'il faut choisir le meilleur partenaire pour se marier, afin d'avoir les meilleurs enfants...plus dangereux que le fascisme... »

P63 « Les savants disent que certaines maladies se transmettent par hérédité. C'est un dogmatisme précisément dont il n'y a pas de preuve...impudent et honteux...irraisonnable...A supposer que l'hérédité de la maladie existe, ne faut-il pas avoir honte de ne pouvoir la guérir ?... Moi qui néglige l'hérédité, je peux montrer la guérison actuelle de maladies prétendues héréditaires »

P64 « ...la médecine moderne définit brièvement que tous les bébés faibles souffrent de faiblesse congénitale...Du point de vue Macrobiotique, la faiblesse congénitale provient totalement de la responsabilité de la mère , car le bébé est fait uniquement avec la nourriture que la mère absorbe pendant la grossesse. Soit la syphilis, soit la faiblesse congénitale...tout dépend de l'alimentation de la mère...la mortalité avant un an se produit par suite de la mauvaise alimentation quotidienne de la mère. Il n' a pas d'autre cause »
(Pas même celle du père alcoolique ou atteint d'une maladie héréditaire ?)

Amen ! Avec ça Oshawa ose critiquer le dogmatisme médical.

P65 « Les Macrobiotiques ont l'immunité contre toutes les maladies. Cette immunité ou résistance, que la médecine moderne ne connaît pas encore, est créée par une alimentation correcte. Donc celui qui mange correctement n'a pas besoin de craindre la blennorragie ni la syphilis. Surtout la lutte des bébés est parfaitement assurée contre n'importe quelle maladie. » (Re-amen !)

P65 « La médecine moderne enseigne protégez les enfants contre le froid... C'est une grosse erreur »

P67 « Dieu n'admet pas qu'on devienne savant ou éminent par Héritage et il en est ainsi de la santé. La maladie est pareille, c'est ce que chacun fabrique soi-même. La maladie est un crime, c'est une punition de Dieu. Tous ceux qui sont prudents et discrets dans la vie

quotidienne ne tombent jamais malades. Ils ne rencontrent jamais de mésaventures inattendues. »

P72 « Le sevrage. Il faut cesser de donner du lait vers un an...Il est idéal de ne pas donner de protéines animales jusqu'à l'âge de 15 ou 16 ans »

P75 « Au fur et à mesure que le bébé grandit, toutes sortes de maladies atroces telles que les maladies de dents, la dysenterie infantile, la diphtérie, la pneumonie, la tuberculose, surviennent. Or, les Macrobiotiques n'ont aucune crainte à avoir... A condition qu'on s'alimente correctement chaque jour, l'on échappe aux maladies vénériennes, aux maux de la grossesse... »

P79 «...Seulement, nous craignons le danger de mettre une confiance totale en la science concernant la nutrition et la physiologie ou la vie puisqu'elle est incomplète... tous les grands savants reconnaissent leurs imperfections »

P81 « ...l'imperfection des critères de l'examen médical moderne qui est superficiel »

P99 « Je ne connais presque pas de maladie qui soit inguérissable par la méthode Macrobiotique. Toutes les maladies sont guéries si facilement que la guérison par cette méthode m'est très amusante...une maladie grave... pourtant elle s'améliore à une vitesse incroyable et est guérie sans retard . J'ai vu tant de maladies incurables, abandonnées par les médecins, et qui sont guéries par la Macrobiotique... »

P100 « L'ascaride est incurable d'après la médecine occidentale...jamais ne sera effacée la cause fondamentale de la maladie. Voilà la fatalité de la médecine moderne. Quelle misère !... cette maladie infernale de l'ascaride est complètement guérie en une ou deux semaines si l'on pratique la macrobiotique de manière stricte... »

P111 « Dans ce sens il faut que nous soyons reconnaissants auprès de la médecine moderne qui complique les maladies, qui les aggrave de plus en plus, et qui fait payer aux malades des sommes énormes. »

P118 « Si la maladie ne guérit pas avec de telles méthodes Macrobiotiques, alors tant pis, pourquoi ne pas abandonner la guérison »

P150 « La Macrobiotique...On doit avoir la sagesse de comprendre que toutes les maladies sont guéries par cette voie et il n'y en a pas d'autre ?»

P151 «La foi en la guérison, c'est reconnaître clairement que la Macrobiotique est la voie unique vers la santé, la beauté, la sagesse et le bonheur, et que c'est la voie unique que tout le monde doit prendre sans faute... La Macrobiotique est la voie unique éternelle...celle qui fait disparaître toutes les souffrances de l'âme et guérit toutes les maladies du corps. »

Voici qui ressemble à un gros mensonge ou de l'ignorance de la part de l'auteur

P165 « La médecine occidentale attache toute l'importance à la disparition du symptôme, elle ne cherche pas la cause et n'essaie jamais de remonter à la source de la vitalité »

P165 « Si l'on pratique la Macrobiotique, toutes les maladies incurables sont effacées...d'un seul coup »

Les religions ne valent plus rien et sont dépassées : devenez zen macro ?

P174 « ...les cinq grandes religions de l'homme, ces religions sont devenues des momies trop anciennes... »

Toujours modeste, Oshawa quant à lui, se compare à un nouveau Jésus :

P198 « ...j'ai réussi par mon enseignement de la guérison, comme le jeune Jésus qui avait eu la possibilité de diffuser son enseignement en sauvant les malades et les souffrants. »

P201 « Ma méthode d'éducation chasse toutes les méthodes habituelles. Les formes actuelles d'éducation sont non seulement inutiles mais encore nuisibles...»

On peut se poser des questions quant à l'application d'une telle éducation aux enfants

Le salut du monde nécessite un quota minimal d'adeptes, ce qui appelle le prosélytisme

P180 « S'il se trouve une telle personne (Macrobiotique) sur 10000, ce qui fait 10000 pour 100 millions, leur pays deviendra le pays de la liberté et de la paix. S'il se trouve dix de ces Etats au monde, la Paix sur la Terre sera gardée pour toujours et l'on aura vu disparaître les atrocités, la tuerie massive.... »

Mais le quota a pourtant été déjà largement dépassé depuis plusieurs décennies et rien n'a changé ?

P196 « Ceux qui ont définitivement adopté cette méthode d'éducation nouvelle...et la pratiquent dans leur vie quotidienne sont plus d'un million à présent dans le monde... »

BOUDDHISME, LIEN MAITRE DISCIPLE : UN MALENTENDU ORIENT OCCIDENT

Sophie Blazejewski - Déléguée GEMPPi

Cette réflexion ne prétend pas être un travail de spécialiste. Il s'agit d'observations qui m'ont été données de faire en France sur un certain nombre de personnes s'adonnant au bouddhisme, ceci excluant la possibilité de faire une généralisation de ces observations personnelles. Cependant, même s'il n'est pas possible de déterminer le pourcentage de représentativité de ces cas par rapport au bouddhisme, ces observations m'ont amené à des réflexions que je vous livre, que l'on pourra contester, mais qui auront le mérite toutefois de souligner certains excès ou dérives réelles existant dans ce domaine.

Société traditionnelle, contre société moderne

Les bouddhistes sont de plus en plus nombreux en Europe. Je ne parle pas seulement des asiatiques mais d'occidentaux qui se déclarent officiellement bouddhistes. La France représente une terre d'accueil particulièrement favorable à son développement car on y trouve de nombreux centres de méditation.

Les occidentaux qui deviennent bouddhistes, souvent motivés par une espèce de romantisme exotique, ne mesurent pas toujours la portée d'un tel engagement.

Il s'agit d'une forme de spiritualité très exigeante, dont les concepts théoriques et les valeurs

se situent vraiment aux antipodes de ceux de notre société occidentale moderne. Il est important de comprendre que chaque religion s'inscrit dans une certaine culture. Le Bouddhisme est né en Inde puis a migré dans toute l'Asie. Il véhicule un certain nombre de valeurs qui sont propres à ces cultures. De même tout occidental, même athée reste fondamentalement imprégné de valeurs chrétiennes par sa culture.

L'Inde au départ et les pays d'Asie plus tard où le bouddhisme a prospéré ont longtemps été et sont toujours pour certains, spécialement pour certains pays de l'Himalaya, des théocraties. Or, rien n'est plus différent de la théocratie que la démocratie moderne à l'occidentale.

La théocratie est un gouvernement doté d'une forme d'organisation sociale pyramidale.

Au sommet un homme seul, à la fois prêtre et roi, d'essence divine qui a tous les pouvoirs; il est entouré d'un collège de clercs qui veillent à l'application rigoureuse de la doctrine. En dessous un certain nombre de nobles guerriers, chargés de protéger la sécurité du roi des clercs et du pays. Encore en dessous, les commerçants et artisans, en dernier les paysans qui sont souvent soit des esclaves, soit des serfs.

Il est impossible de passer d'un groupe à un autre. Ce type de société fonctionne grâce à un respect strict de la hiérarchie. Les clercs sont vénérés à un point qui nous est difficilement concevable en occident moderne; leur autorité n'est jamais discutée. Toute la société fonctionne selon le principe de la soumission à l'autorité : autorité des clercs sur le reste de la population, des hommes sur les femmes, des pères sur les enfants, etc.

La religion domine toute autre considération ; tout, absolument tout est de son ressort ; l'espace profane n'existe pas. Il s'agit là d'une forme d'état totalitaire.

Tout changement, toute évolution dans la société sont vécus comme un sacrilège. En effet, l'idéal de ce type de société se situe dans le passé, un passé mythique et parfait où régnaient les Dieux, des êtres mythiques (comme le Bouddha par exemple) et les ancêtres qui ont donné au pays ses lois et sa religion. La notion de progrès n'existe pas. Le rôle de chacun est déterminé par la naissance. Chacun se trouve à la place qui est la meilleure pour lui puisque les Dieux ou le karma l'ont voulu ainsi.

Ce type de société est donc particulièrement stable. Les changements, lorsqu'ils arrivent sont brutaux et viennent de l'extérieur, comme par exemple pour le Tibet, l'invasion par les communistes chinois.

Par la force de la tradition, le Bouddhisme himalayen plus spécialement, a été imprégné par les valeurs dominant ce type d'organisation sociale. C'est d'abord à cela que se heurtent les occidentaux.

Par contre les valeurs dominantes de notre société occidentale contemporaine façonnant notre culture contrastent fortement avec le modèle traditionnel évoqué ci-dessus. Elles sont caractérisées par la **démocratie** (pouvoir qui vient d'en bas et non plus d'en haut), importance donnée à la liberté et l'égalité et à la rationalité scientifique par opposition à la superstition et aux croyances. Ici mieux vaut laisser parler un des spécialistes du sujet le philosophe Emmanuel Kant dans un extrait de son livre « qu'est-ce que les Lumières »

«Les lumières sont ce qui fait sortir l'homme de la minorité qu'il doit s'imputer à lui-même. La minorité consiste dans l'incapacité où il est de se servir de son intelligence sans être dirigé par autrui. Il doit s'imputer à lui-même cette minorité, quand elle n'a pas pour cause le manque d'intelligence, mais l'absence de la résolution et du courage nécessaires pour user de son esprit sans être guidé par un autre. Sapere aude, aie le courage de te servir de ta propre intelligence ! voilà donc la devise des lumières. »

La pensée des Lumières qui ne touchait qu'une minorité de personnes au XVIIIème siècle s'est peu à peu répandue à l'ensemble de la société.

Une de ses manifestations est le rejet par l'ensemble de la population ou presque de l'argument d'autorité. Une personne utilise l'argument d'autorité lorsqu'elle dit à une autre «ceci est vrai parce que je le dis»

Elle ne cherche pas à convaincre, l'argument d'autorité est un ordre.

La contestation vis à vis de l'autorité, le rejet des systèmes hiérarchiques, voilà ce qui

caractérise les sociétés modernes.

Toutefois l'état de minorité dont parle Kant présente certains avantages en ce qu'il favorise la paresse intellectuelle (autrui pense pour moi) et le confort moral (pas de doutes, d'angoisse existentielle) ; l'être humain moderne a une tendance contradictoire à vouloir décider lui-même tout en se cherchant des gourous et des coachs

Nous venons d'opposer les valeurs théocratiques (dans lesquelles baigne le Bouddhisme depuis son origine) aux valeurs des Lumières ayant émergé en milieu judéo-chrétien, qui sont les nôtres depuis plus de deux siècles. Nous nous rendons compte qu'elles n'ont guère de points communs, comme cela ressort dans cette petite mise en relief des concepts bouddhistes en opposition à des concepts typiquement occidentaux contemporains.

Tout d'abord, il faut savoir que la spiritualité bouddhiste est très éloignée des principes culturels induits par le christianisme dont nous sommes imprégnés et que ces concepts sont difficiles à comprendre pour nous. Le danger est grand par exemple de plaquer des idées chrétiennes sur des idées bouddhistes, en toute bonne foi.

J'ai rencontré de nombreux occidentaux « bouddhisants », mais leur comportement vis à vis de la spiritualité était plus chrétien que bouddhiste, même s'ils étaient persuadés du contraire.

Karma contre libre arbitre

La première opposition bouddhique traditionnelle au concept occidental de libre arbitre est la notion de Karma.

Le karma désigne le cycle des causes et des conséquences liées à l'existence des êtres sensibles. Le *karma* représente la somme de ce qu'un individu a fait dans le passé (y compris dans ses vies antérieures), est en train de faire ou fera. Dans les religions incorporant les concepts de réincarnation ou de renaissance, les effets de ces actes *karmiques* se répercutent dans les différentes vies d'un individu.

La *loi du karma* est un concept central dans nombre de religions d'extrême orient, telles que l'hindouisme, le sikhisme, le bouddhisme ou le jaïnisme.

Si on fait une lecture fondamentaliste de ce concept, on peut le traduire de la façon suivante :

- tout ce qui doit arriver arrivera quoi que vous fassiez
- ce qui ne doit pas arriver n'arrivera pas quoi que vous fassiez

Les conséquences de ce type de croyance sur le plan collectif sautent aux yeux. Il n'est pas besoin d'être un lecteur assidu de Karl Marx pour comprendre qu'un peuple ne risque pas de se révolter contre les injustices qu'il subit si ses membres sont persuadés que tout ce qui leur arrive provient de leur karma...

Quant aux conséquences sur le plan individuel je laisse le soin aux psychologues d'y réfléchir. Je me permets de suggérer parmi ces conséquences l'affaiblissement de la volonté. J'ai connu un homme engagé dans le Bouddhisme qui ne prenait aucune décision dans sa vie pour ne pas aggraver son karma. Il laissait les autres et les événements décider pour lui. Lorsqu'il était absolument obligé de décider, il lançait une pièce de monnaie en l'air et jouait sa décision à pile ou face, c'était alors le karma qui décidait.

Pour un bouddhiste, décider, faire un choix, c'est émettre un désir et le désir entraîne l'attachement donc le karma. Comme il n'est pas possible de s'abstenir totalement d'agir, il est conseillé au pratiquant «l'agir sans agir», on appelle cette forme d'action «non agir» ou « karma-yoga». Il s'agit d'agir sans s'attacher aux fruits de ses actes, donc d'agir sans désir.

Maintenant ami lecteur, essayez donc de poser un acte qui ne soit pas lié à un désir, c'est absolument impossible. Désirer se libérer de son karma, c'est un désir ; désirer ne pas désirer se libérer de son karma, c'est un désir ; désirer ne pas désirer ne pas désirer se libérer de son karma etc. On ne s'en sort pas.

Le but du Bouddhisme étant de se libérer de la souffrance (on emploie parfois le mot insatisfaction), quelle merveilleuse façon d'être toujours insatisfait et malheureux que de se donner des objectifs totalement impossibles à atteindre ?

Le karma est une forme de croyance au déterminisme. Ce type de croyance n'est pas spécifique au Bouddhisme. Quasiment toutes les religions s'y sont frottées (prédestination dans le Christianisme par exemple). Sauf que dans la croyance en la réincarnation et au karma, le déterminisme est une valeur fondamentale, avec cependant quelques exceptions d'écoles envisageant des concepts moins fatalistes.

Le karma s'oppose à la notion de libre arbitre qui a connu un grand succès en occident depuis l'avènement des *lumières*, lesquelles se sont développées dans un contexte chrétien. Comment pourrait-il y avoir un jugement dernier si l'être humain n'a pas la possibilité de choisir entre le Bien et le Mal et si ses actes sont conditionnés à ce point?

Je ne vais pas chercher à comparer tous les concepts bouddhistes et montrer en quoi ils s'opposent aux valeurs culturelles occidentales car ce serait là le sujet d'un livre. D'autres part tout n'est pas aussi tranché que nous venons de le dire.

Après tout cela un certain nombre de personnes trouvent le moyen de dire que le Bouddhisme n'est pas une religion mais une philosophie

En effet, Bouddha aurait affirmé que le bouddhisme n'est pas basé sur des croyances mais sur l'expérience personnelle. Mais alors, par exemple, comment fait-on l'expérience de la réincarnation ? Ne s'agit-il pas là d'un dogme religieux relevant de la croyance tout autant que le jugement dernier des religions monothéistes ?

(voir :<http://www.forum-religion.org/spiritualite/ce-que-pense-le-bouddha-des-idees-recus-culte-religion-t9006.html>)

Doutes sur les fruits de la méditation et de l'ascèse

Deux aspects importants du bouddhisme méritent d'être mis en exergue pour compléter cette démonstration: la méditation et le lien de maître à disciple, illustrés par quelques cas concrets ; j'ai en effet été en contact avec de nombreux bouddhistes occidentaux sans pour autant avoir jamais été bouddhiste moi même.

La pratique de la méditation bouddhique consiste à s'asseoir sur un coussin le dos droit et les jambes croisées dans la position dite «du lotus», c'est-à-dire le pied droit reposant sur la cuisse gauche et le pied gauche sur la cuisse droite, à se concentrer sur sa respiration tout en essayant d'observer ses pensées et ses émotions comme si elles nous étaient étrangères, les bouddhistes appellent ça «ne pas s'identifier à ses pensées».

Les asiatiques ayant l'habitude depuis l'enfance de s'asseoir au niveau du sol sont beaucoup plus souples que nous en général.

La simple posture jambes croisées (sans lotus) est difficile à maintenir longtemps pour un occidental. Les séances de méditation collectives chez les bouddhistes peuvent durer des heures et j'en connais qui ont beaucoup souffert pendant ces séances répétées et qui ont suite à cela développé de sévères arthroses du genou.

La durée de ces sessions de méditation peuvent être fort longues, notamment pour ceux qui choisissent de faire une retraite dans un monastère. Chez les tibétains, la durée traditionnelle d'une retraite est 3 ans, 3 mois 3 jours. On trouve cependant des retraites ajustées à tous les agendas et porte monnaies.

Les retraitants sont enfermés dans un centre de retraite à l'écart du reste du monastère. Ils y passent leur temps à méditer et à psalmodier des textes tibétains tout en visualisant des divinités bouddhiques.

Leur régime alimentaire y est fort frugal. Ils disposent d'une petite cellule individuelle avec un lit de forme carrée. J'ai pu visiter un de ces centres. Entre deux retraites, il est ouvert au public. Les lits ont cette forme car les retraitants sont censés y dormir en position de méditation jambes croisées. Le but de la retraite étant de développer la vigilance et la présence à soi-même, il n'y est pas très conseillé de trop dormir...

J'ai pu interroger une ex retraitante et lui ai demandé si elle était parvenue à dormir dans la

position conseillée, elle m'a répondu que non...

Le lecteur qui se poserait des questions sur les conséquences sur le cerveau d'une privation chronique de sommeil pourra poser la question à leur médecin. Ce genre de pratique est souvent utilisée lors d'interrogatoires de prisonniers de guerre par exemple...

J'ai également demandé à cette retraitante ce qu'elle avait trouvé de plus difficile au cours de ces 3 ans. Elle m'a répondu que ça n'était pas la difficulté des pratiques bouddhistes, ni le manque de confort, mais la présence continue des autres retraitantes. Les heurts y ont été fréquents. Cette dame m'a ensuite assuré qu'il s'agissait là d'une chose normale, qu'elle était là pour casser son égo et que la présence continue de personnes avec lesquelles elle ne s'entendait pas constituait une merveilleuse occasion de travailler sur la patience...

A mon travail, je dois supporter toute la journée des personnes avec lesquelles j'ai bien du mal à m'entendre, pourquoi aller dans un monastère pour cela ? Me suis-je demandé.

Je lui ai alors dit que je trouvais ces conditions de vie bien difficiles et elle m'a répondu que les choses s'étaient améliorées par rapport à la retraite précédente où il n'y avait aucun chauffage dans les cellules.

Que des gens vivant dans de telles conditions en arrivent à ne plus pouvoir se supporter ne me surprend pas.

Un autre ex retraitant, m'a assuré avoir entendu parler de pratiques présentant certaines similitudes dans des monastères chrétiens en Espagne. D'après lui, des moines seraient incités à dormir tout en restant vigilants. Ils seraient invités à dormir allongés, tout en laissant tomber un bras en dehors du lit, main en direction du sol, et tenant une cuiller en métal. Dès que leur vigilance se relâche et qu'ils s'endorment la cuiller tombe et le bruit les réveille. Il faut alors recommencer le processus jusqu'à ce qu'ils parviennent à dormir tout en tenant la cuiller.

Concernant de telles pratiques, je ne suis pas allée vérifier...

La pratique de la méditation assise (ne pas s'identifier à ses pensées et émotions) permet-elle, si ce n'est de faire disparaître l'égo, au moins d'apaiser durablement l'individu et de faire de lui un être moins égoïste ?

Et bien, ce n'est pas ce que j'ai pu observer ; j'ai connu des pratiquants sérieux qui après des années de pratique intensive étaient toujours aussi colériques, orgueilleux ou anxieux. La méditation me fait assez penser à cette pratique des mauvaises ménagères qui consiste à cacher la poussière sous le tapis. A trop vouloir rechercher la paix, on refoule ses émotions et celles-ci explosent avec violence. Trop de gens confondent méditation et psychothérapie.

Je me demande même parfois si la pratique de la méditation n'aggrave pas l'orgueil. J'ai pu observer chez certains pratiquants (derrière des discours lénifiants sur la diminution de l'égo...) cette arrogance tranquille de ceux qui croient détenir une vérité et pensent vivre d'une manière supérieure au reste de la population, ces profanes qui gaspillent leur vie en futilités...

Cela m'amuse d'autant plus qu'une partie de ces pratiquants, ceux qui vivent à l'année dans ces monastères et qui ne sont pas tous moines (on les appelle les «résidants») seraient parfaitement incapables de mener une vie normale, celle des êtres humains ordinaires, autrement dit avoir un travail stable, une vie affective et de famille stable, s'occuper de leurs enfants et de leurs parents âgés etc.

Il s'agit (je parle ici des résidants) en majorité de marginaux aux tendances instables.

Le malentendu concernant le Maître

La relation maître-disciple est centrale dans les religions extrême-orientales et source de multiples problèmes pour les occidentaux

En Orient, on parle volontiers de la nécessaire dévotion du disciple vis à vis de son maître. Celui-ci doit représenter pour lui l'incarnation du Bouddha lui-même. Il doit lui obéir en tout et le suivre partout.

Voici une histoire édifiante qui circule dans le Bouddhisme zen : un moine appelé Eka (qui devait devenir par la suite le second patriarche du zen en Chine) se trancha un bras pour prouver à son futur maître sa détermination et obtenir de lui qu'il le choisisse pour disciple.

On voit l'abîme qui sépare ce type de comportement (même s'il s'agit d'une légende, elle est significative) du comportement type des occidentaux ne supportant plus les liens de subordination et rejetant les arguments d'autorité et qui se retrouvent dans des conflits sans fin avec leur «maître».

Les «maîtres» orientaux, bouddhistes ou non, qui débarquent en Occident s'attendent à y recevoir les mêmes marques de vénération et la même soumission auxquelles ils sont habitués dans leur pays. Ne les recevant pas, ils attribuent le comportement des occidentaux à la décadence de leur civilisation et à ses valeurs pernicieuses. Ils considèrent le plus souvent les occidentaux comme de mauvais disciples et les malmènent dans le but de leur apprendre l'humilité. Ces deux mondes ont le plus grand mal à se comprendre, car ils sont victimes de malentendus.

Les bouddhistes originaires de contrées et dont la culture est fort éloignée de la notre, sont installés depuis quelques dizaines d'années tout au plus chez nous. Ils commettent parfois de graves erreurs de jugement en accordant leur confiance à des gens qui ne font que se servir d'eux pour leur intérêt personnel.

Par exemple, j'ai connu des pseudo-psychothérapeutes gourous qui utilisaient la caution spirituelle du Bouddhisme pour recruter des clients, rien de plus facile que d'écrire sur sa carte professionnelle «disciple» de tel ou tel maître, surtout lorsque c'est vrai...

D'autre part, certains monastères bouddhistes en occident accueillent régulièrement chez eux des stages divers de style «new age» organisés par des personnages plus ou moins douteux. Les stagiaires viennent dans ces monastères en toute confiance puisque la personne proposant le stage semble avoir obtenu la caution spirituelle des religieux.

Il est vrai que ces stages résidentiels constituent une source de revenus non négligeable pour ces monastères...

Un exemple concret

Un maître appartenant à une tradition bouddhiste souhaite que son enseignement soit diffusé en Europe. Il a besoin pour cela d'un centre de méditation pouvant recevoir un grand nombre de disciples ainsi que lui-même lors de ses séjours en Europe. Il fait la connaissance d'un couple disposant d'une certaine fortune qui accepte de lui acheter (donc de lui offrir) un bâtiment assez vaste qui puisse convenir à ce projet. Pour animer ce centre et y enseigner durant les longues périodes où le maître est appelé à enseigner ailleurs, il est nécessaire qu'y séjourne un disciple du maître. Mais les disciples en question vivant à l'étranger ne parlent pas un mot de la langue de leur pays d'accueil ; ils n'ont jamais quitté leur monastère et ne connaissent rien de la civilisation occidentale, encore moins de ses valeurs.

Il est donc décidé qu'un disciple viendra en pension chez la famille du couple mécène. Il y vivra pendant un certain temps pour y apprendre la langue du pays et se familiariser avec le mode de vie occidental.

Pour préparer sa venue, le couple, qui a déjà offert le centre de méditation, est amené à réaliser un certain nombre de travaux : nouvelle chambre, salle de bain et salle de méditation.

Des sa descente d'avion, le comportement du disciple stupéfie le couple : il ne sait pas marcher sur un trottoir et n'a jamais vu de panneaux de signalisation. Il est vrai que cet homme a été envoyé dans son monastère dès l'enfance comme c'est la tradition dans son pays.

Une fois installé chez eux, le couple doit payer au disciple une assurance santé et lui faire soigner les dents qu'il a en piteux état. Il est aussi nécessaire de le vêtir car il ne peut se suivre des cours de langue pour étrangers dans un habit monacal, lesquels cours n'étant bien entendu pas gratuits.

Pour tous ces dons le couple n'aura jamais droit à un remerciement de la part du disciple ou du maître. Pour eux, il est normal de tout faire pour «le dharma» et ils sont habitués à ce que tout leur soit offert. Ils estiment même que c'est au couple de remercier et que le maître fait preuve de bienfaisance en acceptant leurs dons.

Le disciple connaît de grosses difficultés au sein de la famille. Il ignore l'usage des

commodités domestiques les plus simples et il est nécessaire de tout lui apprendre. Le couple a l'impression de vivre en direct un épisode du film «les visiteurs».

Dès qu'il commence à parler un peu notre langue, le disciple commence à manifester sa totale désapprobation vis à vis du mode de vie des membres de sa famille d'accueil

En voici quelques exemples :

- attitude irrespectueuse des enfants à son égard ainsi qu'à l'égard de leur père ; indiscipline et refus d'obéissance de leur part. Perte de temps consacré à des futilités au lieu de commencer à étudier le «Dharma» (la grande Loi de l'Univers).
- manque de dévotion du couple à son égard et manque d'assiduité à suivre ses enseignements
- les reproches les plus durs sont adressés à l'épouse. Le disciple n'admet pas que celle-ci travaille au lieu de se consacrer à son devoir de mère et d'épouse. Elle est une mauvaise mère car elle n'a pas appris à ses enfants à obéir à leur père et à respecter la religion ; Elle n'obéit pas à son mari et ose discuter ses décisions ; lorsque le disciple apprend que ses beaux parents vivent en maison de retraite, cela le met dans une grande colère. Selon lui, ceux ci devraient vivre sous leur toit, l'épouse devrait cesser de travailler se mettre au service de sa belle mère et lui obéir en tout puisque les belles mères commandent toujours aux belles filles.

Bien entendu l'épouse refuse d'obéir à ces ordres absurdes et cela ne fait qu'envenimer la situation.

Finalement il est décidé puisque le disciple commence à parler notre langue et qu'il s'est un peu familiarisé avec notre culture qu'il vivra désormais dans son centre de méditation.

Les ennuis n'en sont pas terminés pour autant pour cette famille.

Le couple avait certes offert le centre mais faisait partie du conseil d'administration. Le disciple totalement fâché avec le couple leur fait des reproches publics lors d'une réunion et exige qu'ils soient chassés du conseil d'administration.

Je n'ai pas de commentaires à faire au sujet de cette histoire qui est assez édifiante en elle-même.

Conclusion

Changer de religion s'avère une entreprise hasardeuse. On peut y rencontrer plusieurs types de dangers :

- Y faire de mauvaises rencontres par méconnaissance du milieu
- Se lancer dans des pratiques bien éloignées de notre style de vie et comportant des risques (changement brutal de régime alimentaire par exemple)
- Chercher à adopter des valeurs aux antipodes de celles notre société d'où le risque de s'éloigner de son entourage, de sa famille ou de connaître des difficultés sociales.

Avant de se lancer dans cette voie, je pense qu'il est nécessaire de se poser les questions suivantes :

- Quelles sont mes motivations réelles, celles-ci sont-elles spirituelles ou d'une autre nature ?
- Qu'est-ce que je ne trouve pas dans la religion de mes ancêtres pour le chercher ailleurs ?
- À quel besoin cela correspond-il chez moi et que pourrais-je faire pour satisfaire ce besoin sans prendre de décisions extrêmes ?

Désirez-vous avoir des nouvelles du disciple ?

Les années ont passé ; le disciple Himalayen vivant toujours dans le centre grâce aux donations de certains disciples (et je pense à certaines allocations) devait rentrer dans son pays le maître l'avait ordonné. Or, il est toujours là. Pourquoi ?

PARCE QU'IL A REFUSE D'OBEIR A SON MAITRE !

Oui, vous avez bien lu. Quelle conclusion pouvons-nous tirer de ce comportement qui aurait été impensable dans son pays ?

Toute personne vivant pendant des années en occident finit par être influencée par ses valeurs ; ce qui prouve leur puissance.

Soyons donc fiers de nos valeurs, défendons les, puisque même ceux que nous avons choisis pour maîtres et apportant d'autres valeurs, finissent par succomber au sublime principe de liberté individuelle régnant dans nos contrées.

Si des philosophes professionnels lisent ces pages, je les incite à se pencher sur les textes bouddhistes et à les étudier avec les outils intellectuels dont ils disposent.

On a écrit un «les Evangiles au risque de la psychanalyse», à quand un «les grands textes bouddhistes au risque de la philosophie occidentale»? Ce travail serait d'autant plus nécessaire qu'un certain nombre d'occidentaux se figurent que le Bouddhisme est une philosophie et pas une religion.

Je tiens à rendre ici un hommage particulier au livre du philosophe Marcel Gauchet : « Le désenchantement du monde » que j'ai lu et relu et qui a inspiré cet article. Ce livre m'a permis de comprendre l'évolution des sociétés religieuses vers les sociétés démocratiques.

Si vous connaissez d'autres exemples concrets présentant des ressemblances avec le cas évoqué ici, vous pouvez le faire savoir et témoigner, toujours de façon anonyme.

Sophie Blazejewski

PS

Nous avons connu aussi au GEMMPI le cas d'un sympathique monsieur qui avec sa femme recevait un maître bouddhiste Himalayen tous les ans, lui payant bien-sûr une très onéreuse assurance santé, ses voyages, sa nourriture, etc.

Ces braves gens avaient même agrandi leur maison à grands frais pour lui en consacrer une partie exclusive. Le maître pouvait ainsi donner un enseignement bouddhique à un groupe de fidèles pendant 3 ou 4 mois par an et faire de nouvelles recrues, dans un confort exceptionnel pour lui.

Un beau jour, il décida qu'il lui fallait être accompagné par un secrétaire, un autre moine Himalayen. Là, le sympathique monsieur et son épouse ont tiqué, car multiplier par deux les frais déjà très élevés était inacceptable pour eux. Ils se sont fâchés avec leur maître qui resta cependant ferme sur ses exigences. Ils ont finalement coupé les ponts.

Ceci illustre tout à fait le malentendu que notre correspondante nous explique ci-dessus, les occidentaux se font une idée romantique erronée du maître bouddhiste, hindouiste ou autre, qui sont habitués à la soumission inconditionnelle de leurs disciples. Sauf à être l'adepte d'une secte décervelante, quel est l'occidental en bonne santé mentale qui accepterait une telle soumission, alors qu'il jouit habituellement d'une totale liberté de penser et d'agir ?

Revue de presse

Le Dinh Robert

Procès Le Dinh: le gourou condamné à 15 ans de réclusion pour viols

AFP 18 sept 2010 - Robert Le Dinh, gourou jugé pour viols et agressions sexuelles contre plusieurs adeptes, a été condamné samedi à 15 ans de réclusion par les assises de l'Ariège, à Foix. L'avocate générale avait requis "une peine qui ne soit pas inférieure à 10 ou 12 ans de réclusion criminelle" contre Le Dinh. L'un de ses avocats, Me Pierre Le Bonjour, a

annoncé que son client ferait appel de cette condamnation, tandis que les proches du gourou fondaient en larmes à l'annonce du verdict. Deux thèses s'affrontaient depuis l'ouverture le 10 septembre du procès de Robert Le Dinh, jugé pour viols sur personnes vulnérables et agressions sexuelles, y compris sur des mineures, ainsi que pour abus de faiblesse. D'un côté, d'anciens disciples ont décrit le gourou pervers d'une secte qui usait de son emprise pour obtenir des faveurs sexuelles mais aussi faire financer son train de vie. "Il avait tout mis en place pour que les adeptes et plus particulièrement les femmes soient assujettis", a abondé la représentante du ministère public lors de son réquisitoire. De l'autre, l'accusé, âgé de 51 ans, se présentait comme le gourou d'une communauté d'amis dans laquelle il n'a jamais rien imposé à personne, et certainement pas des viols. Toutes les relations sexuelles étaient "librement consenties", a-t-il répété en démentant toute agression sexuelle sur mineure et en se disant victime d'un complot. Ses défenseurs ont plaidé l'acquittement, estimant que "l'emprise" de l'accusé n'était pas telle que le libre arbitre en fût anéanti. La Cour lui a infligé la peine maximale pour un viol mais sans les circonstances aggravantes dont il était également accusé.

Légionnaires du Christ

Pédophilie: le pape nomme un nouveau chef pour les Légionnaires du Christ
VATICAN, 9 juil 2010 (AFP) - Le pape Benoît XVI a nommé vendredi un nouveau chef à la tête de la congrégation des Légionnaires du Christ dont le fondateur décédé, le prêtre mexicain Marcial Maciel, est accusé d'abus sexuels. Ce "délégué pontifical", appelé à diriger cette Congrégation catholique ultra-conservatrice, sera Mgr Velasio De Paolis, 74 ans, archevêque italien de Telepte (Tunisie), et président de la Préfecture (département) des affaires économiques du Saint Siège, indique le Vatican dans un bref communiqué. Benoît XVI, confronté aux scandales de pédophilie de la part des prêtres et des religieux en Europe et en Amérique, avait décidé début mai de reprendre le contrôle de cette congrégation. L'Eglise a "la ferme volonté d'accompagner et d'aider" la congrégation "sur le chemin de la purification qui l'attend". "Les comportements très graves et objectivement immoraux" du père Maciel, "confirmés par des témoignages incontestables, se présentent parfois comme de vrais délits et démontrent une vie sans scrupules ni authentique sentiment religieux", avait alors dénoncé le Vatican. Le père Maciel, qui a dirigé avec poigne jusqu'à sa mort les Légionnaires du Christ qu'il avait fondées en 1941 à Mexico, a eu une fille issue d'une liaison cachée, dont la congrégation a reconnu l'existence en 2009 après un article du New York Times. Mort à 87 ans (2008) aux Etats-Unis, il est également accusé d'abus sexuels par certains de ses autres enfants présumés et huit anciens séminaristes. Le père Maciel avait été contraint en mai 2006 par le Vatican à "renoncer à tout ministère public" et à "vivre une vie retirée dans la prière et la pénitence". **La Congrégation est présente dans 22 pays, elle revendique 800 prêtres, 2.500 séminaristes, 70.000 membres laïcs et gère 12 universités.** Cette nomination intervient alors que le Vatican doit publier dans les prochains jours un texte durcissant les règles de l'Eglise en cas de sévices sexuels sur des enfants et des handicapés mentaux. Ces changements porteraient, entre autres, sur les délais de prescription dans la loi canon pour les faits de pédophilie qui passeraient de 10 à 20 ans après l'accession à la majorité de la victime.....

Loi sur l'abus de faiblesse : bilan

Abus de faiblesse : 615 personnes condamnées en un an.

LE PARISIEN / 3 août 2010. Selon les derniers chiffres fournis par la chancellerie, 615 personnes ont été condamnées pour abus de faiblesse en 2007. Dans 558 cas, une peine d'emprisonnement a été prononcée. Ces chiffres sont relativement stables (579 condamnations en 2005, 617 en 2006), mais ils **ne représentent pas tout à fait la réalité**. D'abord, **parce que « les victimes d'abus de faiblesse déposent rarement plainte »**, explique Me Cazals, avocate au barreau de Paris. « Elles ont du mal à reconnaître qu'elles

se sont fait avoir... » **Ensuite, les données du ministère de la Justice excluent également toutes les histoires de famille qui ne se terminent pas au pénal.** « Il est très fréquent que dans les affaires de succession, les héritiers s'aperçoivent que l'un d'entre eux, souvent celui qui s'occupait le plus du défunt, a profité des largesses de ce dernier en fin de vie. Ces dons, même s'il s'agit de petites sommes, lèsent les autres. Dans ces cas-là, on se contente d'une assignation au civil pour faire revenir les fonds », explique Me Cazals. **Enfin, un abus de faiblesse peut se retrouver qualifié différemment et échapper encore une fois aux statistiques du ministère.** Ainsi, le marabout qui profite de sa victime pour lui soutirer ses économies peut-il être appréhendé sous l'angle de l'escroquerie ou de l'abus de confiance ? Il en va de même pour les sectes. Dernièrement, les responsables de l'Eglise de scientologie ont été poursuivis pour escroquerie en bande organisée et non pour abus de faiblesse

Miviludes – Mission interministérielle

UN NOUVEAU SECRETAIRE GENERAL A LA MIVILUDES / Hervé MACHI

PARIS, 3 sept 2010 (AFP) - Hervé Machi, magistrat, a été nommé secrétaire général de la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes) à compter du 1er septembre, selon un arrêté publié vendredi au Journal officiel. Il remplace Amélie Cladière, qui a été appelée à d'autres fonctions. Hervé Machi, 38 ans, a commencé sa carrière comme substitut placé auprès du procureur général près la cour d'appel de Paris. Il s'est ensuite consacré à l'aide aux victimes dans les services du ministère de la Justice puis au cabinet du garde des Sceaux. Il a ensuite été vice-procureur près le tribunal de grande instance de Paris puis, depuis janvier 2009, conseiller auprès du recteur de l'Académie de Paris. La Miviludes est présidée par Georges Fenech depuis septembre 2008.

Santé et dérives sectaires

Sectes apostoliques au Zimbabwe: décès de 70 enfants de la rougeole.

AFP 23 septembre 2010. HARARE — Soixante-dix enfants sont morts des suites d'une épidémie de rougeole au Zimbabwe, au cours des deux dernières semaines, la plupart d'entre eux étant issus de familles appartenant à des sectes apostoliques qui refusent la vaccination, a annoncé jeudi la presse officielle. "Nous avons commencé mardi à recevoir des informations sur des décès attribués à une épidémie de rougeole et les chiffres ne cessent d'augmenter", a indiqué un responsable du ministère de la Santé au quotidien The Herald, évoquant "le refus persistant" de certaines communautés de faire vacciner les enfants.

Malawi: Avertissement aux sectes opposées aux soins aux enfants

Afrique en ligne (afriquejet.com) / 15.07.2010. Le président du Malawi, Bingu wa Mutharika, a averti les leaders des sectes religieuses qui empêchent leurs fidèles d'avoir accès à une prise en charge médicale lorsqu'ils sont malades, en leur disant qu'ils risquaient d'être arrêtés pour atteinte aux lois nationales. S'exprimant dans son district natal de Thyolo où il réceptionnait des silos de stockage d'aliments en métal, M. Mutharika a affirmé qu'il était informé que les dirigeants de certaines églises prétendaient que leurs doctrines ne leur permettaient pas de recevoir des soins médicaux. Depuis la flambée de rougeole en février de cette année, les sectes appartenant au **Seventh Day Apostolic Faith** et à **l'église Zion**, ont fait la une de plusieurs journaux en raison de leur refus d'amener leurs enfants se faire vacciner contre cette maladie virale très contagieuse. **Certains ont même refusé d'amener à l'hôpital des enfants déjà frappés par la maladie mortelle, ce qui a conduit dans plusieurs cas à des décès.** A ce stade, plus de 10 enfants appartenant à ces sectes sont décédés après que leurs parents leur ont refusé des soins médicaux, forçant ainsi les autorités à intervenir. Actuellement, cinq personnes sont derrière les barreaux. Elles répondent à des accusations de négligence à l'égard des enfants, ce qui représente un délit

puni par les lois malawites. Plusieurs enfants reçoivent un traitement médical de force après avoir quitté leurs maisons où leurs parents les cachaient. **Le pasteur Hosea Binawasi, un haut dirigeant de l'église Seventh Day Apostolic Faith, a depuis lors condamné les arrestations, la vaccination forcée et le traitement de ses fidèles et les a qualifiés d'affront par rapport aux doctrines de son église.** 'Les experts juridiques devraient nous aider à savoir si le fait de laisser des enfants mourir n'équivaut pas à un meurtre', a affirmé le président, tout en ajoutant, 'l'autre problème, c'est que si vous ne permettez pas à vos enfants de suivre un traitement, ils peuvent contaminer d'autres enfants innocents'. Selon le ministère de la Santé, plus de 10.000 cas de rougeole ont été enregistrés à travers le Malawi et plus de 100 personnes sont décédées depuis la première apparition de la maladie en février. Le gouvernement malawite, grâce à l'appui de l'UNICEF et de Médecins sans frontières, a lancé une campagne de vaccination contre la rougeole d'un montant de 4,1 millions de dollars américains ciblant six millions d'enfants de moins de 15 ans.

Satanisme

Une profanation tous les deux jours en France

Le Figaro 22/09/2010. Croix renversées et souillées de symboles nazis au sanctuaire dédié à la Vierge Marie à Saint-Loup (39), tombes et chapelle vandalisées au cimetière d'Hénin-Beaumont (62), statues arrachées dans l'église Saint-Géry de Valenciennes (59), lustres réduits en miettes et chemin de croix incendié à Saint-Pierre de Pouan-les-Vallées (10), classé et datant du XIIIe siècle... Dans l'indifférence, la France est le théâtre d'une profanation tous les deux jours. Depuis 2005, un lieu sacré est violé tous les deux jours. «Les faits perpétrés dans les cimetières sont pour l'essentiel des dégradations de stèles, d'ornementations et des inscriptions», note le rapport, qui précise que les profanations recensées par les gendarmes - qui couvrent 95 % du territoire - touchent «très majoritairement des tombes chrétiennes ou des églises». **Les profanateurs passent plus volontiers à l'action le 30 avril qui est à la fois l'anniversaire d'Adolf Hitler et de la fondation de l'Église de Satan aux États-Unis. Des pics sont aussi observés le 31 octobre, fêtes d'Halloween et jour de l'An sataniste, mais aussi lors des dates des solstices et d'équinoxes.** L'année dernière, les gendarmes ont cependant réussi à résoudre une cinquantaine d'affaires et à confondre 106 profanateurs présumés. En décryptant leur profil, la note de la DGGN révèle que **83 % d'entre eux sont des mineurs et que 79 % sont de sexe masculin.** Certains n'ont reculé devant aucune limite, allant jusqu'à improviser le 18 juillet dernier un rodéo à scooter dans la nef moyenâgeuse de l'église d'Échillais, près de La Rochelle, où un Christ en croix du XVIIe siècle gisait au milieu du chœur, démantibulé. Les éléments de preuves découverts engendrent parfois des confusions (exemple, des croix gammées accompagnant des tags satanistes).» «Les personnes interpellées indiquent la plupart du temps avoir agi sans motivation idéologique, par jeu, défi, mimétisme ou désœuvrement», estime le rapport, qui rappelle que huit profanations sont imputables à des «individus isolés souffrant de troubles psychiatriques». **Si deux faits sont imputables à des «adorateurs du démon», qualifiés de « minoritaires »,** les analystes du Bureau des affaires criminelles (BAC) notent que « sur la totalité des faits recensés en 2009, **la commission d'actes à caractère sataniste (croix brisées ou renversées) est supposée dans de nombreux cas ».** Enfin, la présence d'alcool est un «facteur important de passage à l'acte particulièrement chez les jeunes adultes ».

Une mission parlementaire pour mieux lutter contre les profanations

famillechretienne.fr , 28/09/2010. Lieux de cultes et cimetières sont profanés tous les deux jours en France. Une mission parlementaire a été créée pour mieux lutter contre le phénomène. Les dégradations de lieux de cultes et cimetières émaillent ponctuellement la presse française. La semaine dernière, 36 sépultures musulmanes (Strasbourg) et une cinquantaine de tombes catholiques (Deux-Sèvres) ont été profanées. « Une profanation a lieu tous les deux jours en France depuis 2005 » selon le Figaro du 22 septembre 2010, qui s'appuie sur une note de la direction générale de la gendarmerie nationale recensant 184

dégradations de sépultures en 2009. Toujours d'après cette note, les profanations touchent « très majoritairement des tombes chrétiennes ou des églises ». Selon Claude Bodin, si les lieux chrétiens sont plus concernés que les autres, c'est « d'abord parce qu'il y a plus de lieux de cultes chrétiens en France que d'édifices musulmans ou juifs ». **Mais le député n'exclut pas non plus une autre explication : « l'existence de groupuscules, satanistes par exemple, incitant à la provocation ou à la haine ».**

Profanations / Satanisme - 46 depuis Janvier 2010

METRO / 09-07-2010. Profanés, dégradés, vandalisés...Chaque année, plusieurs dizaines de cimetières et de lieux de cultes sont l'objet d'attaques répétées en France. **Selon des chiffres de la Miviludes, les cimetières et les lieux de confessions chrétiens représentent à eux seuls 90 à 95 % des théâtres de profanations.** Pis, les actes recensés laissent entrevoir une baisse de profanations dans les lieux de cultes musulmans et juifs. Ainsi, entre 2007 et 2009, les dégradations combinées relevés à ces endroits ont même reculé de 3,5%. **"Il est clair que la loupe médiatique s'attarde plus régulièrement sur les actes perpétrés dans les cimetières et lieux de cultes juifs et musulmans" témoignait hier un enquêteur souhaitant conserver l'anonymat.** "Le ressenti est sans doute différent pour les lieux chrétiens, on va davantage parler d'actes à connotations sataniques. Ce sont des dérives que l'on connaît mal, et que l'on ne sait pas trop comment combattre. Pour les lieux juifs et musulmans, les profanations prennent un caractère raciste et antisémite, contre lequel il est plus simple de s'opposer". Mouvement qualifié de marginal il y a encore dix ans, le satanisme fait davantage parler de lui chaque année. "Ce sont des petits groupes de 2 à 4 personnes, généralement âgés de 15 à 25 ans" expliquait jeudi un magistrat spécialisé. "Ils sont habités d'une volonté de faire mal à la communauté, n'hésitant pas à brûler les chapelles", ajoute t-il. Selon plusieurs estimations, **20 000 personnes seraient concernés par ces mouvements en France**.....

Des satanistes russes condamnés à de lourdes peines pour meurtres rituels

MOSCOU, 26 juil 2010 (AFP) - Six jeunes Russes satanistes ont été condamnés à des peines allant jusqu'à 20 ans de prison pour les meurtres rituels de quatre adolescents, qu'ils avaient tués en 2008 dans une forêt avant, selon la presse locale, de les découper et de les manger en partie. Les six accusés, dont quatre étaient mineurs au moment des faits, ont été reconnus coupables de "meurtre de quatre personnes dans le but de l'organisation d'un rituel d'initiation, de profanation des dépouilles et de vol", selon un communiqué du tribunal régional de Iaroslavl. Après avoir tué leurs victimes, les jeunes gens qui se réclamaient eux-mêmes d'une secte sataniste, les démembraient, ensuite cuisinaient et mangeaient des parties de leurs corps, a rapporté le quotidien populaire Komsomolskaïa Pravda, citant les enquêteurs. Les crimes ont été commis en juin 2008 et les restes des victimes ont été retrouvés en août de la même année. Le leader du groupe, Nikolaï Oglobniak, a été condamné à 20 ans de prison, les cinq complices l'ont été à des peines allant de 8 à 10 ans et un septième membre du groupe a été reconnu irresponsable et contraint à un traitement psychiatrique.

Scientologie - Narconon

Des plaintes contre Narconon

Le Nouvelliste 09 juillet 2010 (Canada). L'organisme Narconon de Trois-Rivières se retrouve une nouvelle fois sur la place publique, depuis que des plaintes pour harcèlement psychologique et sexuel font l'objet d'enquêtes de la part de la Commission des droits de la personne ainsi que de la Commission des normes du travail. La personne à l'origine de ces plaintes, le Montréalais David Edgar Love, est un ancien patient et a été employé de Narconon une fois sa thérapie terminée...**Les liens entre les enseignements de la scientologie et les thérapies offertes chez Narconon** ont déjà fait l'objet de plusieurs reportages. Dans une entrevue accordée au Nouvelliste il y a quelques mois, le directeur de

Narconon Trois-Rivières, Marc Bernard, ne cachait pas que **quatre ou cinq employés de Narconon sur la trentaine de membres du personnel appartenaient à l'Église de scientologie**. Ce dernier disait ne rien avoir à cacher à ce sujet, mais soutenait aussi que la maison de thérapie ne servait pas de lieu de propagande. Pour sa part, David Edgar Love dit avoir été surpris de lire ces propos. Arrivé chez Narconon en décembre 2008 pour suivre une thérapie, il soutient avoir eu à écouter un film documentaire qui parlait des enseignements de la scientologie. «J'étais même accompagné d'une personne de la direction durant le visionnement, pour être bien certain que je regarde le film au complet», soutient l'homme. Il a déménagé à Montréal, et affirme avoir dû changer cinq fois d'adresse depuis octobre 2009 car il recevait des menaces de certaines personnes. «Sur ma page Facebook, à la vue de tous, on m'a déclaré comme étant un ennemi. Ce qui pour eux signifie qu'on peut me faire du mal, me voler, m'espionner sans subir de représailles de l'Église», rapporte David Love, qui a remis copie de ce message Facebook aux Normes du travail ainsi qu'à la Commission des droits de la personne. Ces allégations font également l'objet d'une enquête de la part des Normes du travail et des Droits de la personne. Là non plus, Narconon n'a pas souhaité émettre de commentaires.

Sondage : 25% des Français contactés par une secte

Les sectes dangereuses pour la démocratie selon 2/3 des Français (IPSOS)
PARIS, 29 sept 2010 (AFP) - Les sectes constituent une menace "importante" pour la démocratie, estiment 66% des Français, et 25% disent avoir été personnellement contactés au moins une fois par une secte, selon un sondage IPSOS publié mercredi par la Miviludes (Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires). Selon ce sondage, 27% des personnes interrogées répondent que les sectes sont une menace "très importante" pour la démocratie et 39% une menace "assez importante. Ils sont 42% à percevoir les sectes comme une menace pour leur entourage familial et amical (14% très importante et 28% assez importante) et 30% comme une menace contre leur propre personne (11% très importante et 19% assez importante). **20% des personnes interrogées connaissent dans leur entourage familial, amical ou professionnel une ou plusieurs victimes de dérives sectaires.** 15% connaissent une ou plusieurs victimes de sectes. (ndlr les deux questions ont été posées dans deux sondages distincts). **25% répondent qu'ils ont été eux-mêmes contactés par une secte ou par les membres d'une secte** (15% plusieurs fois et 10% une fois). Quant à l'action contre les dérives sectaires, 9% des Français jugent que les pouvoirs publics "en font trop", 44% qu'ils n'en font "pas assez" et 39% qu'ils font "juste comme il faut". Enfin 7% des personnes interrogées connaissent la Miviludes et savent précisément ce qu'elle fait, 19% en connaissent l'existence mais ne savent pas précisément ce dont il s'agit et 74% n'en n'ont "jamais entendu parler". Le sondage a été réalisé par IPSOS en deux temps: les 10 et 11 septembre, 962 personnes constituent un échantillon représentatif de la population française de plus de 19 ans ont été interrogés par téléphone (avez-vous été contacté par une secte, vous-même ou quelqu'un de votre entourage?). Les autres questions (danger, victimes de dérives sectaires, action des pouvoirs publics) ont été posées par téléphone les 24 et 25 septembre à un échantillon de 938 personnes représentatif de la population française de 18 ans et plus.

VACMA

Un an de prison ferme pour le gourou d'Algrange

LE REPUBLICAIN LORRAIN / 23.09.2010. Condamné à cinq ans de prison alors qu'il était en fuite en 2008, Alain Schmitt a écopé hier d'une peine d'un an de prison ferme. **Une sanction inférieure à celles infligées à ses principaux complices !** Jugé le 18 août dernier, trois semaines après son extradition de Malte, Alain Schmitt a été condamné, hier, à un an de prison ferme par la cour d'appel de Metz. Une peine assortie du mandat de dépôt mais qui signifie pourtant que le leader de la secte démantelée en juin 2005 à Algrange,

retrouvera la liberté dans les prochaines semaines, compte tenu de la durée de sa détention provisoire cumulée. La cour l'a ainsi relaxé partiellement des faits d'extorsion de fonds et de séquestration de moins de sept jours, commis sur une de ses victimes, l'Orléanaise qui, la première, avait porté plainte contre lui. Pour mémoire, en août, l'avocat général avait requis à son encontre quatre ans de prison dont deux fermes. Les autres prévenus qui avaient assumé leur rôle face à la justice avaient été condamnés à quinze mois de prison ferme, dont le propre fils d'Alain Schmitt, sa compagne Laurence Liégeois ainsi qu'une des chevilles ouvrières du groupe. Rappelons qu'Alain Schmitt avait été laissé en liberté sous contrôle judiciaire à l'été 2005, la chambre de l'instruction de Metz considérant à l'époque que son état de santé était incompatible avec sa détention. Il avait alors pris la fuite, jusqu'à son arrestation quatre ans et demi plus tard, à Malte. L'horizon judiciaire de l'ex-leader de la secte ne se dégage pas complètement pour autant : deux nouvelles plaintes de victimes plus récentes sont toujours en cours d'instruction en Alsace. Pour la Mission interministérielle de vigilance et lutte contre les dérives sectaires, l'histoire d'Algrange tient du « cas d'école sur l'emprise mentale », comme le remarque Claire Barbereau, conseillère à la Miviludes.....

BIBLIOGRAPHIE

« UNE SECTE APPELÉE LES BÉATITUDES »

Olivier Demarle - TheBookEdition.com - Lulu.com - 2010
Un récit auto biographique d'Olivier Demarle. Très croyant, il voulait vivre un idéal religieux. Il est entré, entre 1998 et 1999, dans la communauté des Béatitudes. Il témoigne y avoir vécu un enfer. Après neuf années de combat, Olivier Demarle a témoigné dans des journaux régionaux (Voix du Nord et Nord Éclair) en 2008. Il est passé dans l'émission de Karl Zéro, « LES FAITS KARL ZÉRO » sur la chaîne 13e Rue, en 2009. Il a décidé, ensuite, d'écrire son expérience, et celles d'autres victimes.

L'AMORC démasqué

Pierre S. Freeman

Edition d'Arizona, Wheatmark, Inc. 2010

Ayant récemment publié son premier livre, « Le Prisonnier de San José », décrivant son parcours à travers le labyrinthe de l'Ancien et Mystique Ordre de la Rose-Croix (AMORC), Pierre S. Freeman présente aujourd'hui son interprétation de la position « spirituelle » du mouvement de Harvey Spencer Lewis et de Christian- Blog :
www.leprisonnierdamorc.typepad.fr - pierrefreeman@thepriisonerofsanjose.com

Le livre noir de la Scientologie

Jean-Paul Dubreuil

Les principes de la Scientologie dénoncés par un Sherbrookoïse
Publié par 107,7 CHLT pour CHLT 107,7fm - 2010 (Québec)

Les ravages des faux souvenirs ou la mémoire manipulée.

Brigitte Axelrad

Professeure honoraire de philosophie et de psychosociologie

L'objectif de ce livre est de répondre de façon claire et pédagogique aux patients, aux familles, aux professionnels, aux juristes qui s'interrogent sur les thérapies dites de la mémoire retrouvée (TMR) et sur leurs conséquences destructrices pour tous ceux qui en sont victimes. Pour commander cet ouvrage : Éditions book-e-book - BP 80117 - 06902 Sophia Antipolis cedex Tél. : 04 93 00 15 34 contact@book-e-book.com

A QUOI SERT- IL D'ADHERER AU GEMPPI ?

Etre adhérent, c'est être inscrit dans notre répertoire (confidentiel). Ceci met ainsi les adhérents en position de recevoir des informations les intéressant personnellement et **de bénéficier le cas échéant du suivi d'une affaire pour laquelle ils ont saisi le GEMPPI** et d'être informés sur les activités et programmes d'action du GEMPPI.

Outre les moyens supplémentaires que cela procure, une adhésion sert tout d'abord à donner du poids et de la représentativité à notre association et à ses actions. Si 3000 adhérents nous soutiennent pour nos buts, nos prises de positions et actions, ceci est pris en considération et avec sérieux par les décideurs de tous niveaux bien mieux que si nous ne sommes qu'une poignée. Votre adhésion, même minimale ou symbolique au GEMPPI est donc un moyen efficace de soutenir, pérenniser et faire gagner la cause du GEMPPI.

ADHESIONS

- Bienfaiteur : à partir de 30 €
- Soutien : à partir de 16 €
- Sympathisant : à partir de 3 €.
- Membre actif : 10 € (prendre contact avec nous, possibilité de participer à nos activités)

ABONNEMENT A NOTRE BULLETIN TRIMESTRIEL

« **Découvertes sur les sectes et religions** », le bulletin trimestriel du GEMPPI. Depuis sa création, plus de 80 dossiers ont été publiés. (De 16 à 32 pages selon les numéros) contre un abonnement participatif (frais de port inclus) de 10 € sur support papier ou 3 € par Internet.

Contenu : Revues de presse et dossiers sur les dérives sectaires et thérapeutiques holistiques et les NMR. Informations sur les activités du GEMPPI

Libellez votre chèque à l'ordre de « GEMPPI » en joignant vos coordonnées (Adresse, email, téléphone...)

GEMPPI BP 30095 13192 Marseille Cedex 20.

www.gemppi.org

Tel. 04 91 08 72 22

Courriel : gemppi@wanadoo.fr

Pour que nous puissions continuer à publier notre bulletin trimestriel et donner du poids à nos avis et à nos actions à tous les niveaux, il est essentiel que vous persévériez dans votre engagement à nos côtés.

Par avance, nous vous remercions

<http://www.lejsl.com/fr/permalien/article/5001796/Sur-le-banc-des-accuses.html>

JOURNAL DE LA SAONE ET LOIRE : 28/04/2011

La Boulaye. Trois lamas du temple Kagyu Ling comparaitront devant le tribunal pour abus de faiblesse.

La plainte pour abus de faiblesse et abus d'ignorance, déposée par une ancienne résidente du temple Kagyu Ling, vise trois lamas bhoutanais.

L'audience est fixée au lundi 16 mai, mais elle a déjà été reportée trois fois, faute d'interprète bhoutanais. Dans cette affaire, **beaucoup de rumeurs mais une seule plaignante, une femme de 56 ans de la Loire, qui accuse trois lamas du temple Kagyu Ling d'avoir abusé de sa vulnérabilité psychologique. Des manipulations qui pourraient être d'ordre financier.**

Les lamas qui résident dans le temple (une dizaine d'hommes et de femmes, français et bhoutanais) touchent une allocation mensuelle de la part du centre, ils ont également un revenu grâce aux stages d'enseignement qu'ils animent. **De manière beaucoup moins contrôlable, les lamas peuvent aussi toucher des dons directs de la part de leurs disciples, « des dons qui s'élèvent parfois à plusieurs milliers d'euros », témoigne un ancien résident du temple** qui évoque des cas de dons de voitures, de maisons, ou des vacances tous frais payés.

Si le don est une pratique essentielle dans le bouddhisme puisque l'autre est placé au centre des préoccupations, l'enrichissement personnel des lamas est évidemment proscrit. Avant que la justice française ne soit saisie, le jeune Kalu Rinpoché ou le grand lama (qui représente, à 22 ans, la réincarnation du fondateur du temple) aurait déjà « destitué » un lama peu scrupuleux l'année dernière, pour ne pas ternir l'image de sa lignée.

Celui qu'on présente comme un proche du Dalaï-lama, actuellement au temple de La Boulaye dans le cadre d'un tour d'Europe, s'est exprimé mardi sur son blog, dans une rubrique intitulée : Le soleil brille à nouveau. « J'ai eu l'impression d'avoir nettoyé nos vieux vêtements. Le précédent Kalu Rinpoché a apporté des habits pour vous et moi je dois les laver maintenant », a-t-il écrit après avoir expliqué qu'il est en train d'effectuer une réorganisation du temple et de mettre en place une nouvelle équipe.

Les réponses des internautes sont unanimes : « Ce lieu va enfin pouvoir revivre avec des lamas sincères », « J'ai été profondément attristé de voir certains lamas donner une image aussi affligeante du Dharma »... Les propos du web ne sont pas plus explicites mais **les rumeurs vont bon train et notamment celles concernant les pratiques adultérines des lamas mariés (un seul lama du temple est moine, les autres sont laïcs). Le maire, Armand Dufour, a été informé de l'affaire par les enquêteurs et n'a pas souhaité s'exprimer.** En attente du jugement, les trois lamas sont présumés innocents.

Marion Giouse

Trois moines bouddhistes suspectés d'abus de faiblesse

Le Journal de Saône-et-Loire

le 18/05/2011

Une affaire inhabituelle a été instruite lundi à l'audience correctionnelle de Chalon, par la présence de trois moines bouddhistes suspectés d'abus de faiblesse.

Trois moines bouddhistes vêtus du Kesa rouge-brun, natifs du Bhoutan (aux confins de l'Inde et de la Chine), ont comparu avec une interprète sino-tibétaine, lundi au tribunal de Chalon, pour y répondre de la prévention d'abus de faiblesse sur une personne vulnérable. Les faits auraient été commis entre 2006 et 2007 au temple des Mille Bouddhas situé à La Boulaye. La plaignante, une femme dépressive depuis 2004, avait perdu son emploi. Une rupture sentimentale et la disparition brutale de son enfant l'avaient entraînée dans un état de dépersonnalisation et d'errance.

Dans sa recherche intérieure, elle va tenter de trouver un refuge, une nouvelle famille dans la religion bouddhiste. Elle tombera amoureuse d'un lama cité dans cette affaire. Elle vendra sa maison, pour faire un don total de 50 000 euros au profit de cette congrégation religieuse, et puis elle rédige 2 chèques de 1 000 euros aux deux autres moines à titre de don et pour des prières.

Le président du tribunal, Mathieu Husson, a cherché à savoir pourquoi Chopel S., 52 ans, directeur à l'époque du temple des Mille Bouddhas a accepté un chèque de 40 000 euros en décembre 2006 puis de 10 000 euros en avril 2007. Le prévenu placide, prétend que le don et la générosité font partie de la religion bouddhiste. Il se défend d'avoir connu l'état de faiblesse de la généreuse donatrice.

Karma L., 34 ans, abonde dans ce sens, il explique que dans la terre du dragon, son pays, la folie par exemple existe mais de manière apparente, il n'a pu comprendre et appréhender la situation de vulnérabilité de la victime.

Dorji L., le vénérable âgé de 71 ans, impassible affirme ne pas s'être posé de questions.

« Des dons pour être acceptée »

M^e Faure pour la partie civile estime que sa cliente ayant fait un séjour de deux mois au temple était dans un état de grande faiblesse. « Pour être acceptée, il faut faire des dons. La perfection des dons, elle a tout donné. Elle est ruinée », lance-t-il.

Le ministère public en préambule a relaté que les trois lamas cités étaient les fondateurs du temple. Ils ont été exclus de cet ordre religieux pour fautes graves. Cependant, « dire qu'on n'est pas psychologue, ni psychiatre, ou on n'a pas l'habitude de ces personnes-là, c'est facile », avance la substitut du procureur. Elle concède qu'il s'agit d'un dossier difficile d'abus de faiblesse et exprime ses doutes ses incertitudes : « À quel moment se sont-ils rendu compte qu'elle était fragile ? » Mais elle insiste sur un point : « Dire je n'ai pas cherché à savoir l'origine des fonds, c'est facile ! » Elle réclame à titre principal des peines d'amende à hauteur du préjudice subit par la victime.

L'avocate parisienne entame sa plaidoirie en expliquant que « le délit ne fonctionne pas en l'espèce ». Puis, dans un exposé tonique et vibrant, elle tente de démontrer que la plaignante affichait un comportement normal notamment au temple. Les moines bouddhistes ne pouvaient se rendre compte de sa vulnérabilité, ni connue, ni apparente. L'avocate conclut en demandant la relaxe : « Ils se sont fait chasser du temple. Où est l'abus ? »

Le tribunal en toute sagesse s'est donné le temps de la réflexion : le délibéré sera prononcé le 20 juin 2011.

B.D.B (C L P)

<http://www.lejls.com/fr/permalien/article/5104724/Trois-moines-bouddhistes-suspectes-d-abus-de-faiblesse.html>